

ARRONDISSEMENT  
de  
St JEAN DE MAURIENNE  
\*\*\*\*\*

**COMMUNE  
de  
St COLOMBAN DES VILLARDS**

\*\*\*\*\*

Chef Lieu  
St COLOMBAN DES VILLARDS  
73130  
\*\*\*\*\*

☎ : 04.79.56.35.72

📠 : 04.79.59.42.81

✉ : [mairie-st.col@wanadoo.fr](mailto:mairie-st.col@wanadoo.fr)

ST-COLOMBAN-DES-VILLARDS, LE 9 JANVIER 2026

7<sup>ème</sup> réunion de la

**COMMISSION DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE**

Lundi 5 janvier 2026 – 15h30 en Mairie - Compte rendu n°7

**Présents :**

- Pour la Mairie de Saint-Colomban-des-Villards : Pierre-Yves BONNIVARD (Maire) / Christian FRASSON-BOTTON (3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire), Valérie FAVRE-TEYLAZ (Conseillère municipale).
- Pour l'Office de Tourisme : Marie BONOT (Directrice), *en visioconférence*, Céline CLERIN (Conseillère en séjours),
- Pour les Socio-professionnels de Saint-Colomban-des-Villards : Dany FAVRE-TROSSON (association Et compagnie), Lionel GIRARD (Skis Loc Conception, Chalet de l'Ardoisière), Danièle NICOL (Association Les Villarins et Amis de la vallée des Villards), Josette ROSTAING-TROUX (association Et compagnie).
- Pour le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV) : Romane VIDAL (Chargée des activités de pleine nature).
- Invité : Louis LANGDORF, Chef de projet « Villages d'avenir-France Ruralités » à la Préfecture de la Savoie *en visoconférence*.

**Absents Excusés :**

- Pour la Mairie de Saint-Colomban-des-Villards : Christine REFFET (2e Adjointe au Maire), Stéphanie LAFAURY (Conseillère municipale), Marie-Thérèse LEDAIN (Conseillère municipale), Corinne BRIFFAUD (Secrétariat à l'accueil de la Mairie), Élodie PERRIN (Secrétaire de la Mairie).
- Pour les socio-professionnels de Saint-Colomban-des-Villards : Cindy DIMPRE (Auberge du Coin), Véronique GRASSI (Intervenante ADMR sur Saint-Colomban et Saint-Alban-des-Villards), Myriam LIÉNARD (Naturopathie et massages), Guillaume MARTIN-COCHER (agriculteur et apiculteur), Cécile VUAILLAT (Épicerie des Villards).
- Pour la régie du domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards : Antoine MAITRE (Chef d'exploitation), Simon CARTIER-LANGE (Chef de secteur et chef des pistes), Cyriaque REMY (Chef des pistes adjoint).
- Autres : Nicole AUBERT (citoyenne et contribuable).

En préambule, le Maire, Pierre-Yves BONNIVARD, salue la présence en visioconférence de Louis LANGDORF, Chef de projet « Villages d'avenir-France Ruralités », à la Préfecture de la Savoie. Il lui demande de bien vouloir se présenter aux membres de la Commission qui ne le connaissent pas.

Louis LANGDORF remercie la Commission de son invitation. Il précise quelles sont ses fonctions à la Préfecture de la Savoie. Au titre de Chef de projet « Villages d'avenir », il a participé à l'étude financée par l'État sur la diversification touristique et économique de la commune de Saint-Colomban-des-Villards. Cette étude a été conduite par le Cabinet EY (Ernst & Young), de décembre 2024 à juillet 2025.

Louis LANGDORF rappelle que les Services de l'État restent mobilisés concernant des pistes de diversification.

## **1/ Approbation du compte-rendu de la 6<sup>ème</sup> réunion de la Commission sur la diversification de l'offre touristique (9 décembre 2025).**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité et sans remarque.

## **2/ Point à date sur l'exploitation du domaine skiable.**

### **• Ouverture des trois remontées mécaniques**

Pierre-Yves BONNIVARD, indique que le domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards a ouvert le vendredi 2 janvier 2026 avec la mise à disposition du Tapis de l'Ourson pour les skieurs débutants. Le lendemain, c'était au tour du téléski de l'Épinette de fonctionner. La mise en service du téléski de Rogemont est fixée au 6 janvier.

Ainsi, grâce la production de neige de culture (jour et nuit) et à l'implication des équipes de la Régie du domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards, les trois remontées mécaniques seront fonctionnelles à cette date.

Pour rappel, ces remontées mécaniques seront en libre accès.

À noter que lors de la première journée d'ouverture, le 2 janvier, le Tapis de l'Ourson a enregistré près de 1 200 passages, de 9 heures à 16 heures. Le 3 janvier, on a dénombré 500 passages, de 12 heures à 16 heures, sur le téléski de l'Épinette.

### **• ESF**

En raison d'un manque de neige, l'École du Ski Français (ESF) de Saint-Colomban-des-Villards n'a pas pu fonctionner à partir du 20 décembre 2025, jour d'ouverture du domaine skiable.

### **3/ Activités et animations pendant les vacances scolaires de Noël et du Jour de l'An.**

D'après les premiers retours, le maire indique que les hébergements de Saint-Colomban-des-Villards ont été « *assez bien remplis pour les vacances scolaires de Noël et du Jour de l'An.* »

Pour sa part, Valérie FAVRE-TEYLAZ (Chalet de l'Ardoisière) signale « *un énorme manque à gagner pour les locations de matériel dû à la suppression de la liaison avec le domaine skiable des Sybelles et l'obligation d'accepter de courts séjours dans ses appartements via une plateforme de réservation (souvent non loués ou peu loués les derniers hivers).*»

Jacqueline DUPENLOUP précise que « *les gîtes communaux de Saint-Alban-des-Villards ont affiché 82% d'occupation pour la période de Noël avec des retours très positifs des clients, même en l'absence de neige et de ski. En janvier, les gîtes sont réservés tous les week-ends.* » La Maire de Saint-Alban-des-Villards ajoute que l'offre ski du Front de neige « permet de maintenir une économie locale viable avec un positionnement familial. »

Pierre-Yves BONNIVARD précise qu'un « *bilan de la saison hivernale sera établi en avril et qu'il faut voir comment on peut soutenir les commerçants locaux dans l'avenir.* »

Danièle NICOL dit avoir rencontré des touristes « *très satisfaits et très étonnés par le nombre et la diversité des animations.* »

Marie BONOT fait un point sur les événements phares organisés pendant les dernières vacances scolaires :

- 21 décembre : Premier Trail hivernal des Villards.**

« *Grande réussite, très bons retours. Organisée en collaboration avec Maurienne ski alpinisme, cette course pédestre de 10 kilomètres a réuni 50 concurrents. Elle a marqué le lancement de la saison hivernale. Il faut développer la promotion de cet événement pour avoir encore plus de participants et annoncer, d'ores et déjà, la date de la prochaine édition, qui pourrait se disputer le dimanche 20 décembre 2026.* »

- 22 et 23 décembre : Marché de Noël avec un spectacle de sculpture sur glace, en clôture.**

Marie BONOT : « *Pleine réussite, les participants sont prêts à revenir. Magnifique décoration de la Salle des fêtes réalisée par l'association La Fine Équipe, organisatrice de cet événement.* »

Guillaume MARTIN-COCHER (*par mail*) : « *Bravo pour le marché de Noël ! Très belle décoration, bonne ambiance, le public a répondu présent. À renouveler avec plaisir.* »

Josette ROSTAING-TROUX suggère de retarder la fermeture l'année prochaine à 19h pour avoir plus de public. Les dates pourraient être mardi 22 et mercredi 23 décembre 2026.

- **29 décembre : Balade gourmande et contée, animée par Zian des Alpes (et son cor des Alpes).**

L'idée est d'associer la découverte de contes et du patrimoine (Église, Maison du patrimoine...) à une dégustation de produits locaux : chocolat, fromage, miel.

Marie BONOT : « *Plein succès de cette première avec 50 participants. Cette animation est à pérenniser. Une deuxième édition (qui n'était pas prévu) aura lieu pendant les vacances scolaires de février.* »

Jacqueline DUPENLOUP suggère de prolonger la balade gourmande jusqu'à la chapelle du Bessay où est présentée une exposition.

Certains membres de la Commission déplorent l'absence de bal pour le Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Pierre-Yves BONNIVARD indique que « la responsabilité revient au Club des sports des Villards qui a dit mettre son activité en sommeil. Personne d'autre n'a voulu porter cette soirée. » Le Club des sports va restituer les subventions allouées par les deux communes de la Vallée des Villards.

#### **4/ Projets d'activités et d'animations directement liés à la diversification de l'offre touristique.**

##### **- Spectacle lumineux immersif.**

La directrice de l'OT indique qu'une rencontre a eu lieu le 11 décembre 2025 avec la société Orpheo, spécialisée dans la création de parcours immersifs comme « Vercors en lumières », à Villard-de-Lans.

Le but était de voir si un secteur de Saint-Colomban-des-Villards est adapté à l'implantation d'un parcours conté lumineux, qui aurait l'exclusivité de l'activité sur Maurienne et Tarentaise, voire la Savoie.

Le site du Plan d'eau a retenu l'attention. Il se prête à la création d'un parcours en boucle d'environ un kilomètre. Il pourrait fonctionner en toute saison, et la Commune serait sollicitée pour l'investissement.

Les responsables de la société Orpheo ont été invités à venir présenter leur projet en Mairie, le mardi 13 janvier, lors de la 8e Réunion de la Commission sur la diversification de l'offre touristique.

**- Activités hivernales encadrées et outils pédagogiques** proposés par le Comité de Savoie des Clubs alpins et de montagne pendant les vacances scolaires d'hiver (février 2026).

- **Randonnées raquettes – Découverte hivernale de la montagne à Saint-Colomban-des-Villards.**

Sorties (familiales ou adultes) encadrées par un accompagnateur en moyenne montagne.

Objectif : sensibiliser à la lecture du milieu montagnard : neige, faune, traces, reliefs.

Durée : demi-journée.

Dates : Jeudis 12 février, 19 février, 26 février.

Tarifs : Avec location de raquettes à neige (20 € / adulte, 10 € / enfant de moins de 16 ans). Sans location de raquettes (10 € / adulte, 5 € / enfant de moins de 16 ans).

- **1ère trace – Découverte du ski de randonnée à Saint-Colomban-des-Villards.**

Objectif : faire découvrir le ski de randonnée dans un cadre sécurisé, convivial et accessible.

Durée : demi-journée.

Dates : mercredis 11 février, 18 février, 25 février.

Encadrement : cadres fédéraux qualifiés de la Fédération française des Clubs alpins et de montagne (FFCAM).

Itinéraire : parcours ski de randonnée balisé « l'Ormet », au départ de la station.

Tarif : pack à 65 € par personne, qui comprend la location du matériel de ski de randonnée (skis, peaux, chaussures, bâtons) et du triptyque de sécurité (DVA, sonde et pelle) ; l'encadrement par des cadres fédéraux ; une pause gustative conviviale à l'Auberge du Coin.

- **Escape Game « Neige et Avalanche » à Saint-Colomban-des-Villards.**

Animation ludique et pédagogique, inspirée des codes de l'Escape Game et appliquée à la sécurité en milieu montagnard hivernal. 18 minutes pour relever un défi : en équipe, les participants doivent résoudre une série d'énigmes afin d'acquérir le matériel de recherche (DVA, sonde et pelle) et engager la recherche d'une victime.

Dates : mercredis 11 février, 18 février, 25 février.

Tarif : 5 € par personne.

- **Apéro du montagnard : Rencontre & échanges avec un pisteur local.**

Accès libre.

- **Cycle de conférences : Neige & Avalanches ; Cartographie & orientation.**

Objectif : sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la montagne hivernale ; apporter des clés de compréhension pour réduire le risque d'avalanche ; renforcer l'autonomie des pratiquants par la maîtrise des outils d'orientation ; favoriser une pratique plus sûre et responsable en milieu montagnard.

Dates : conférences « Neige & Avalanches » - Mercredi 11 février et mercredi 25 février.  
Conférence « Cartographie & Orientation » - Mercredi 18 février.

Accès libre à la Salle des fêtes de Saint-Colomban-des-Villards.

- **Soirée de projection du film « Hors Pistes » suivi d'un débat.**

Objectif : à travers des images de terrain et des témoignages, le film met en lumière les interactions entre pratiques sportives, faune sauvage et milieux naturels sensibles.

Dates : jeudi 12 février (Saint-Colomban-des-Villards), jeudi 19 février (Saint-Alban-des-Villards), jeudi 26 février (Saint-Colomban-des-Villards).

Accès libre.

L'Office de tourisme communiquera sur les différentes animations et activités.

- **Autres sujets...**

À la question de Pierre-Yves BONNIVARD de savoir si l'État peut accompagner le commerce local dans le cadre de projets de diversification, Louis LANGDORF répond que l'aide de l'État pourrait s'appliquer à des investissements consacrés à de nouveaux matériels (agencements, caisse enregistreuse...). Il ajoute qu'il existe un Fonds de soutien au commerce rural qui a pour objectif de préserver les services de proximité dans les communes rurales : épiceries, boucheries, commerces itinérants... Ce Fonds soutient l'implantation, la modernisation ou la reprise de commerces multiservices. Louis LANGDORF propose d'adresser le cahier des charges de ce Fonds de soutien aux deux Mairies.

Jacqueline DUPENLOUP évoque le **conflit d'usage sur les sentiers entre les éleveurs de la vallée des Villards et les randonneurs/promeneurs**, en lien avec l'usage de chiens de protection des troupeaux. Il en résulte de fortes tensions et des risques d'accidents. Pour analyser la situation, Jacqueline DUPENLOUP propose l'organisation d'une réunion entre les éleveurs et les élus des deux communes des Villards avant la fin janvier 2026.

La Maire de Saint-Alban-des-Villards indique aussi que « *le projet de refuge non gardé dans la Combe du Merlet fait débat au sein des habitants de sa commune : ceux qui sont favorables au développement d'une activité touristique en altitude et d'autres qui sont partisans de laisser le site sauvage, d'autant plus qu'il abrite une espèce emblématique, le Tétras-lyre. Le débat est reporté après les élections municipales de mars prochain.* »

Concernant la gestion des projets de diversification, Josette ROSTAING-TROUX suggère l'emploi d'une personne pour une mission de service civique. Elle évoque aussi une éventuelle création d'un espace dédié au coworking.

**La 8e Réunion de la Commission sur la diversification de l'offre touristique se tiendra le 13 janvier 2026, à 17h, en Mairie de Saint-Colomban-des-Villards.**



Le Maire,  
Pierre-Yves BONNIVARD